

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00934

Numéro SIREN : 519 172 175

Nom ou dénomination : HOTEL GOLF DE FONTCAUDE JUVIGNAC

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2021 sous le numéro de dépôt 2757



**Greffe du tribunal de commerce de Montpellier**  
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER  
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

**CG/2010 B 00934**

**PROMEO**

Espace Don Quichotte - BP 34  
547 QUAI DES MOULINS  
34201 SÈTE CEDEX

**Nos références : CG/2010 B 00934**

## RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

*(Article R. 123-102 du code de commerce)*

Concernant :

**Société par actions simplifiée HOTEL GOLF DE FONTCAUDE JUVIGNAC**

Espace Don Quichotte  
547 QUAI DES MOULINS  
34201 SÈTE CEDEX

SIREN : 519 172 175

N° de gestion : 2010 B 00934

Le greffier soussigné constate le 10/02/2021 le dépôt, arrivé au greffe le 01/02/2021, enregistré sous le numéro 2021/2757, des actes et pièces suivants :

- Statuts mis à jour - 18/01/2021
- Décision(s) de l'associé unique - 18/01/2021
  - Modification(s) statutaire(s)
  - Changement de président

Récépissé délivré le 10/02/2021

Le greffier



**HOTEL GOLF DE FONTCAUDE JUVIGNAC**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 8 000 euros  
Siège Social : Espace Don Quichotte  
547 Quai des Moulins 34200 Sète  
RCS Montpellier 519172175

**PROCES- VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 18 JANVIER 2021**

L'an 2021  
Le 18 JANVIER  
A 14 heures,

La Société PROMEO, société par actions simplifiée au capital de 4 152 000 euros, ayant son siège social Espace Don Quichotte 547 Quai des Moulins 34200 Sète, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS Montpellier 348 907 916, représentée par la Société Anonyme FINANCIERE OG en sa qualité de Président, propriétaire de la totalité des parts et associée unique de la Société, elle-même représentée par Monsieur Olivier GANIVENQ,

A pris les décisions suivantes en présence de Monsieur Olivier GANIVENQ Président démissionnaire

- Changement de Président
- Pouvoirs conférés en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION : Changement de Président**

L'associée unique accepte la démission de Monsieur Olivier GANIVENQ de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

L'associée unique décide de nommer Olivier Rentet, né le 29 mai 1970 à Beaumont sur Oise (95), demeurant 2 Quai Aspirant Herber 34200 Sète en tant que Président à compter de ce jour

Monsieur Olivier Rentet accepte cette nomination à compter de ce jour.

**DEUXIEME DECISION : Pouvoirs**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique  
PROMEO  
Olivier GANIVENQ

Le Président démissionnaire  
Olivier GANIVENQ

Le nouveau Président  
Olivier RENTET

" Bon pour acceptation des fonctions de président "  
« bon pour acceptation des fonctions de président »

